

Journée Nationale de l'Audition 2024 : l'OPPBTP s'engage contre la surdité professionnelle

Flash Edition
Mars 2024

A l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition (JNA) 2024, l'OPPBTP, partenaire engagé de l'événement, lance une nouvelle campagne de sensibilisation du 14 mars au 12 avril 2024. L'Organisme met en avant sur son site internet plus de 60 ressources et solutions concrètes avec l'objectif de prévenir les risques liés à l'exposition au bruit dans le secteur du BTP.

Trop souvent sous-estimé, le risque bruit peut entraîner des conséquences irréversibles sur la santé des professionnels et nécessite d'être mieux appréhendé par ces derniers. Aussi, l'OPPBTP rappelle que la seule mise à disposition des Equipements de Protection Individuelle contre le bruit ne suffit pas à prévenir ce risque. Des mesures préventives doivent être mis en œuvre, tel que le mesurage des niveaux de bruit au poste de travail. Des mesures de protection collective peuvent également permettre d'agir à la source afin d'éviter aux opérateurs une exposition nocive.

Informer et sensibiliser les professionnels du BTP sur les différentes solutions existantes ainsi que sur les effets directs et indirects des expositions sonores est essentiel. Pour cela, l'OPPBTP met à la disposition des professionnels plus de 60 conseils, ressources et solutions sur son site internet. Ils pourront notamment retrouver :

- [E-learning : « Prendre en compte le risque bruit »](#) : ce module permet d'aborder de façon complète les causes du non-port des protections auditives, les risques du bruit, l'organisation et les solutions de prévention et protections face au bruit, ainsi que les moyens de sensibilisation au port des protections.
- [Guide : « Le bruit - Risques et protections »](#) : cet ouvrage traite de la prévention du bruit dans les environnements de travail. Il vise à améliorer les conditions de travail des salariés en proposant diverses solutions de prévention.
- [Solution : « Lutter contre le bruit sur les chantiers avec un indicateur de mesure en temps réel »](#) : cette fiche solution propose l'utilisation d'indicateurs de bruit pour mesurer en temps réel le niveau sonore sur les chantiers et déclencher des actions de prévention lorsque le bruit dépasse les 85 dB.
- [Affiche : « Travaux bruyants - Si votre présence n'est pas indispensable, éloignez-vous du bruit »](#) : cette affiche promeut la réduction de l'exposition au bruit en s'éloignant des sources sonores sur les chantiers ou en atelier.

OPPBTP

**CONTRE LE BRUIT
J'AGIS**

**CONTRE LE BRUIT, PROFITEZ
D'UNE BOÎTE A OUTILS avec...**

Accédez à la
boîte à outils
#contrelebruitjagis

- 1 DES CONSEILS**
pour limiter le risque bruit et sensibiliser vos équipes Te cles cotam Ferterus autem dees consumus aberum sentuium tem pra
- 2 DES SOLUTIONS DE PRÉVENTION**
à mettre en place sur vos chantiers et vos locaux : réduire le bruit à la source, agir sur l'organisation du travail...
- 3 DES RESSOURCES**
Te cles cotam Ferterus autem dees consumus aberum sentuium tem pra patabis. ihilius conte

OPPBTP preventionbtp.fr

Toutes les ressources et solutions de l'OPPBTP pour lutter contre le bruit sont disponibles dans la boîte à outils dédiée sur preventionbtp.fr